

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE

Année scolaire
2022-2023

Photo

ENTRÉE EN 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

***Ce dossier doit être retourné au Collège Django-Reinhardt AU PLUS TARD pour le 04 avril
2022 au secrétariat du collège***

SECTION SPORTIVE DEMANDEE : NATATION RUGBY

L'ELEVE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nom du ou des représentant(s) : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel : @

Etablissement scolaire actuel : Classe :

Collège de secteur :

**Les familles sollicitant une dérogation doivent compléter l'imprimé prévu et indiquent comme motif
« section sportive ».**

Club Sportif fréquenté : Nom de l'éducateur :

Date et signature de l'élève :

Date et signature des parents :

PROJET DE L'ELEVE – RAISONS QUI MOTIVENT CETTE CANDIDATURE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cadre réservé à la commission de recrutement du collège Django Reinhardt **(NE PAS ECRIRE DANS CE CADRE):**

Admis

Liste d'attente

Refusé(e)

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITE DE L'ÉLÈVE

APPRECIATION DU PROFESSEUR D'EPS faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques de l'élève (coordination, esprit d'initiative, sens de l'équipe, ténacité, fair-play, rayonnement etc.) :

Date :

Signature :

APPRECIATION DU PROFESSEUR PRINCIPAL faisant apparaître si l'élève est, selon lui, capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive (capacité de travail, comportement, engagement au sein du collège,...) :

Date :

Signature :

Signature du Chef d'établissement du collège fréquenté :

Cachet de l'établissement :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS – À REMPLIR PAR L'ENTRAINEUR

VALEUR SPORTIVE DANS LE CLUB :

Club fréquenté (*fournir une copie de la licence*) :

Nombre d'années de pratique : Nombre d'entraînements par semaine :

Niveau de pratique (départemental, régional, national...) :

POUR LA SECTION SPORTIVE RUGBY : poste préférentiel :

AVIS DE L'ENTRAINEUR (personnalité du candidat, niveau actuel de compétences, marge de progrès, motivation, comportement...) :

Date :

Signature :

DOSSIER Complet reçu le :

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Les conditions d'admission et résultats :

- Dossier complet avec pièces demandées (+ tests d'admission pour la section rugby)
- Appartenir à un club
- Être admis dans le niveau de classe correspondant
- Avoir des bulletins montrant un niveau satisfaisant et un comportement irréprochable
- **Ne pas choisir d'options supplémentaires à partir de la 5^{ème} (LCA, ...)**

Une commission interne étudiera les demandes d'admission en section sportive en avril 2022 et s'appuiera sur l'avis du club de l'élève. (Et sera soumis à l'avis favorable de l'inspecteur d'Académie pour les demandes de dérogations).

Les résultats d'affectation seront donnés aux familles par l'établissement d'origine **au plus tard le 17 juin 2022** pour l'ensemble des niveaux. Il appartiendra aux familles de remplir un dossier d'inscription administrative au collège.

2. Les objectifs de la section sportive : allier réussite scolaire et perfectionnement sportif

Exiger des comportements exemplaires au collège.

Développer et améliorer les compétences sportives des élèves.

Former à l'arbitrage, au rôle d'éducateur, au respect des règles...

Préparer à la compétition : l'Association sportive du collège les mercredis et les week-ends en club.

3. L'organisation annuelle

L'activité se déroulera :

- Pour la natation : piscine du Port-Marchand
- Pour le rugby : stade Jean-Alex Fernandez et collège

4. Le fonctionnement

Les élèves de la section sportive natation seront libérés de cours :

- 6^{ème}/5^{ème} : à 15h30 tous les jours
- 4^{ème}/3^{ème} : au minimum 2 jours à 15h30

Les élèves de la section sportive rugby ont 3 heures d'entraînement au collège (1 heure de préparation physique et 2 heures de rugby).

5. La charte d'engagement

Les élèves appartenant aux sections sportives devront avoir une attitude irréprochable en classe, au collège, lors des entraînements et compétitions. Pour tout comportement inadapté ou travail scolaire insuffisant, les élèves pourront être exclus temporairement voire définitivement de la section.

Une Charte sera signée, à la rentrée, par l'élève et sa famille.

L'adhésion à l'Association sportive (UNSS) ainsi que la participation aux compétitions sportives sont obligatoires.

- **Pour la section « Natation » : les élèves s'engagent à être licenciés en club**
- **Pour la section « Rugby » :**
 - ↳ **Les garçons : les élèves s'engagent à être licenciés en club à partir de la 5^{ème}**
 - ↳ **Les filles : un statut particulier de convention peut être mis en place si pas de licence en club**

6. Pièces à fournir :

- Photocopies des bulletins du 1er et 2nd trimestre de l'année en cours.
- Le document annexe (avis de l'éducateur du club, des professeurs, du directeur (rice) ou du chef d'établissement actuel)
- Copie de la demande de dérogation obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur Django Reinhardt (Cette demande est à retirer et à transmettre à l'école ou au collège de secteur).

7. Les frais financiers

Les élèves inscrits en section sportive sont tenus de prendre la licence UNSS du collège pour les activités de l'Association sportive et les compétitions du mercredi après-midi. Son coût total est de 30 € pour toute l'année scolaire 2022-2023.

ATTENTION POUR LA SECTION SPORTIVE RUGBY :

Des tests d'admission se dérouleront **le mercredi 06 avril 2022 de 13h30 à 15h00 au stade Léo Lagrange.**

Cette note tient lieu de convocation.